

SHOE DROP AU MAGASIN DE BASTILLE RÈGLEMENT

Ce document constitue le règlement (ci-après le « **Règlement** ») de l'opération SHOE DROP AU MAGASIN DE BASTILLE (ci-après l'« **Opération** »), qui offre l'opportunité de réserver et d'acheter en exclusivité des chaussures Nike. La société organisatrice de cette Opération est Nike European Operations Netherlands B.V. dont le siège social est situé à Colosseum 1, 1213NL, Hilversum, Pays-Bas (ci-après « **NIKE** »). NIKE se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'Opération, ou d'y mettre un terme, si celle-ci ne pouvait pas se dérouler, être gérée ou s'achever dans les conditions prévues.

En participant à cette Opération, les participants individuels acceptent sans réserve de se conformer et d'être liés par le présent Règlement.

1. QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Opération est ouverte aux membres Nike+ âgés d'au moins dix-huit (18) ans au moment de l'inscription (les « **Participants** »). Si vous n'êtes pas encore un membre NIKE+, vous pouvez vous inscrire en vous rendant sur la page http://nikeplus.nike.com/plus/?show_cc=register. L'inscription est gratuite.

Les personnels de NIKE, de ses filiales et sociétés affiliées (ensemble, « **NIKE** »), ou de toutes autres sociétés associées à l'Opération, ainsi que les membres de leur famille proche (conjoint, parents, frères et sœurs et enfants, ainsi que leurs conjoints respectifs) et les personnes partageant leur foyer, ne peuvent pas participer à l'Opération. Par ailleurs, les sportifs parrainés par NIKE et les membres de leur famille proche ne peuvent pas participer à l'Opération.

Chaque Participant doit accepter le Règlement pour s'inscrire à l'Opération. Les décisions de NIKE sont définitives et sans appel à tous les égards dans le cadre de l'Opération.

2. QUAND PARTICIPER ?

L'Opération consiste en une (1) possibilité de réserver et d'acheter des chaussures Nike, qui se déroulera le 24/11/2016 à [14h11] et se terminera le 24/11/2016 à [16h11] (« **Durée de l'Opération** »). Le terme « Shoe Drop » désigne le moment où les Participants peuvent s'inscrire pour réserver les chaussures en ligne. Les inscriptions effectuées avant ou après la Durée de l'Opération ne seront pas prises en compte dans la Sélection.

Un seul achat est autorisé par Participant.

Les chaussures, objets du "Shoe Drop" sont des chaussures Jordan Style code 378037-002

Le retrait des chaussures se fera le 25/11/2016 à 10h

Heures d'ouverture : 10AM to 8PM

Adresse : 10-14 rue du faubourg saint antoine, 75012, Paris

3. COMMENT PARTICIPER ?

Pendant la Durée de l'Opération,

- Rendez-vous sur <http://www.JordanBastille.com>
- Cliquez sur « Réserver »,
- Connectez-vous à l'aide de vos informations Nike+ ou identifiants existants,
- Renseignez vos informations personnelles et choisissez la pointure des chaussures que vous souhaitez acheter,
- Cochez la case pour accepter le présent Règlement,
- Cliquez sur « Réserver » pour terminer l'inscription (l'« **Inscription** »).

Une fois l'Inscription terminée, vous recevrez immédiatement un email vous confirmant votre Inscription et la réservation demandée.

NIKE a toute latitude pour déterminer si une Inscription répond ou non aux conditions requises. Toute Inscription non conforme aux termes du présent article ou contestable pour toute autre raison ne sera pas prise en considération. NIKE se réserve le droit de disqualifier tout Participant si les informations NIKE+ qu'il communique dans le cadre de l'Opération sont discutables, portent atteinte au Règlement ou pourraient être considérées comme frauduleuses ou falsifiées.

4. COMMENT LES PARTICIPANTS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

Les chaussures dans le cadre de l'Opération sont en nombre limité en fonction de la pointure et de la quantité de chaussures disponibles. Le 24/11/2016, les Participants seront sélectionnés sur la règle du « premier arrivé, premier servi » selon laquelle les premiers Participants à s'inscrire et remplissant les conditions déterminées par le Règlement se verront sélectionnés. Les chaussures leur seront réservées en fonction de la pointure et de la disponibilité (la « **Sélection** »). Les Participants qui recevront une place réservée pour acheter les chaussures choisies lors de la Sélection en seront informés par un email qui contiendra les informations relatives au retrait des chaussures (ci-après le « **Participant Sélectionné** »). Si un Participant Sélectionné potentiel n'est pas en mesure de vérifier s'il répond aux conditions requises ou n'a pas respecté le présent Règlement, NIKE sera libre de choisir à sa seule discrétion un autre Participant. La réservation des chaussures ne peut en aucun cas être transmis à un tiers.

5. QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA SÉLECTION ?

Les Participants Sélectionnés gagnent le droit d'acheter l'une des paires de chaussures suivantes (les « **Chaussures** ») qu'ils ont réservées lors de l'Inscription :

- [Air Jordan 11 Retro « 72-10 »] d'une valeur de [200 euros]

[Click here to enter text.](#)

Le Participant Sélectionné reconnaît et convient que les Chaussures lui sont réservées pendant une (1) journée uniquement. Les Chaussures réservées peuvent être achetées uniquement le jour à [Jordan Bastille] pendant les heures d'ouverture comme indiqué ci-dessus.

Si un Participant Sélectionné ne retire pas les Chaussures réservées, qu'il a choisies d'acheter, à la date et à l'heure spécifiées, la réservation sera annulée et la paire de chaussures retournera dans le stock d'un magasin aux fins de vente.

Dans l'éventualité où le Participant Sélectionné choisissait de ne pas accepter les chaussures réservées qu'il a sélectionnées, il ne recevra aucun dédommagement. Les Chaussures ne peuvent donner lieu à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour un autre gain, sauf décision de NIKE.

6. QUELLES SONT LES AUTRES CONDITIONS DONT IL FAUT AVOIR CONNAISSANCE ?

Chaque Participant Sélectionné peut acheter une seule paire de chaussures. Si un Participant Sélectionné est sélectionné une deuxième fois à l'occasion du Shoe Drop, seule la première réservation sera valable et toutes les autres réservations ne seront pas prises en compte. NIKE se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'Opération et/ou le présent Règlement, sans préavis, en raison d'événements ou de circonstances qui sont indépendants de sa volonté ou si le bon déroulement de l'Opération est ou peut être perturbé par des agissements frauduleux, des pratiques abusives et/ou une erreur humaine ou informatique. NIKE mettra toujours tout en œuvre pour minimiser les effets sur les Participants afin d'éviter toute déception inutile.

NIKE décline toute responsabilité en cas (i) de retard dans l'envoi de participations, de participations perdues ou incomplètes, ou en cas de défaillance des réseaux, panne informatique, panne de matériel ou défaillance des logiciels qui pourrait empêcher ou retarder l'envoi ou la réception d'une Inscription ; (ii) de report, de retard ou d'annulation de l'Opération ; (iii) de perte, de modification, de report ou de d'indisponibilité des Chaussures ; et (iii) d'actes ou omissions de tout fournisseur indépendants de la volonté de NIKE.

Dans la limite maximale autorisée par la loi applicable, NIKE décline toute responsabilité en cas de dommage ou préjudice ou de déception subi(e) par un Participant du fait de la participation à cette Opération.

Tout Participant transmettant des informations erronées, envoyant une participation au nom d'une autre personne ou soumettant plus d'une participation par personne sera disqualifié, à l'entière discrétion de NIKE. Les

participations et de refuser d'attribuer ou de retirer une place réservée en cas de soupçon de manquement au présent Règlement, si un Participant a obtenu un avantage indu ou a utilisé des moyens frauduleux ou si un Participant est susceptible, selon l'appréciation raisonnable de NIKE, de porter atteinte à l'image de la marque NIKE.

La participation à l'Opération est libre. Tous les frais associés à la participation à l'Opération, y compris les frais de déplacement pour vous rendre au magasin et en revenir, sont à votre charge. Nike ne supporte aucun frais de participation à l'Opération.

Vous acceptez que votre participation à l'Opération ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession ou d'un transfert et ne peut donner lieu à la remise de sa contre-valeur en argent.

Dans toute la mesure permise par les lois applicables, vous acceptez irrévocablement et sans réserve de dégager la responsabilité de NIKE et de garantir et protéger NIKE en cas de réclamation, frais, débours, dommages et intérêts ou dépenses (y compris, notamment, les honoraires d'avocats ou de conseils, pour un montant raisonnable) résultant de tout accident, préjudice ou dommage survenant du fait de votre présence ou participation à l'Opération.

Dans la limite maximale autorisée par la loi applicable, vous reconnaissez que la responsabilité de NIKE, de sa société mère et de ses sociétés apparentées, ainsi que de leurs dirigeants, administrateurs, employés et mandataires respectifs, dans le cadre de l'Opération ne peut être engagée sauf en cas de faute, de décès ou préjudices corporels causés par la négligence de NIKE ou celle de ses employés, mandataires ou sous-traitants.

Toutes les questions, suggestions ou réclamations concernant l'Opération devront être adressées à NIKE à l'adresse suivante : stephane.gueguen@nike.com.

7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Pour participer à l'Opération, les Participants pourront être amenés à fournir à NIKE certaines informations personnelles, comme leur nom complet, leur âge, leur numéro de téléphone, leur adresse électronique et leur adresse postale. NIKE a indiqué quelles informations devaient être obligatoirement communiquées pour participer à l'Opération. Ces informations seront utilisées par NIKE à des fins de gestion de l'Opération. La Politique de NIKE en matière de confidentialité et de protection des données personnelles et d'utilisation de cookies, accessible à l'adresse <http://agreementservice.svs.nike.com/rest/agreement?agreementType=privacyPolicy&uxId=com.nike.unite&country=FR&language=fr&requestType=>, sera applicable à toutes les informations à caractère personnel fournies par les Participants. Toutes les données à caractère personnel relatives aux Participants qui sont recueillies par NIKE seront enregistrées par voie électronique et utilisées à tout moment dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. NIKE pourra transférer des données à caractère personnel vers toute société de son groupe pouvant se trouver à l'extérieur de l'Union européenne, et notamment aux États-Unis. NIKE prend des mesures pour se conformer aux exigences légales et pour assurer une protection adéquate pour le transfert de données personnelles à des destinataires situés dans des pays en-dehors de l'Espace économique européen (EEE) et en dehors de la Suisse. Les Participants consentent au transfert par NIKE de leurs données personnelles à l'extérieur de l'Espace économique européen. NIKE s'interdit de divulguer ces données à des tiers, sauf indication expresse dans le présent Règlement.

Les Participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données à caractère personnel communiquées à NIKE. Les Participants peuvent exercer ces droits en adressant une demande à l'adresse suivante : Privacy@nike.com.

8. QUELLES SONT LES MODALITES DE GESTION DES LITIGES ?

En cas de contestation soulevée par un Participant dans le cadre de l'Opération, le Participant s'engage à tenter de résoudre dans un premier temps amiablement le différend en contactant Nike.

Toutes préoccupations et questions concernant la rédaction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement et tout litige en découlant sont régies et interprétés conformément aux lois françaises. Dans l'hypothèse où l'un quelconque des articles du présent Règlement serait déclaré non valable ou inapplicable, en tout ou partie, par un tribunal d'une juridiction compétente, pour quelque motif que ce soit, les autres articles de ce Règlement demeureront valables et pleinement applicables. Les stipulations déclarées non valables ou inapplicables seront remplacées par des stipulations valables dont la teneur sera aussi proche que possible de celle des stipulations invalidées.



JE DÉCLARE AVOIR LU ATTENTIVEMENT LE RÈGLEMENT CI-DESSUS ET EN AVOIR PARFAITEMENT COMPRIS LES TERMES, ET RECONNAIS EN ACCEPTER VOLONTAIREMENT LES CONDITIONS.

Signature :	Date :
Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Adresse :
Email :	Numéro de téléphone :